

Cultures, sociétés et politiques grecques

Infos pratiques

- > ECTS : 3,0
- > Nombre d'heures : 24,0
- > Langue(s) d'enseignement : Grec
- > Niveau d'étude : BAC +2
- > Période de l'année : Enseignement troisième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Langues et cultures étrangères
- > Code ELP : 4V3LGCSP

Présentation

Les institutions grecques ; La constitution de la Grèce /1975/1986/2001/2008 ; Comparaison entre le système institutionnel grec et français.

Objectifs

Il s'agira de porter sur certains grands régimes politiques contemporains un regard propre à éclairer notre compréhension des institutions grecques. Ces différents éléments seront mis en perspective à travers une étude détaillée de la Constitution de 2008.

Évaluation

- Contrôle continu : 1 épreuve écrite sur table coeff 2 et 1 devoir maison coeff. 1
- Contrôle dérogatoire : 1 épreuve écrite 1h30
- Contrôle de seconde chance: 1 épreuve écrite 1h30

Pré-requis nécessaires

Avoir une assez bonne connaissance de la langue grecque et disposer d'une bonne culture générale.

Compétences visées

Comprendre les institutions grecques.

Bibliographie

#., ##### π#####μ###, ###. #####,
1992.

Cotteret J.M – Emeri C., Les systèmes électoraux, Que sais-je, PUF 1987

#.-##### #., #####
#####μ##### #####, ###. #####,
1993.

Constitution de la Grèce, Parlement hellénique, 2008.

Des éléments bibliographiques complémentaires seront indiqués pendant le cours.